

gent de sa Comp.^{ie} d'ailleurs quand un Etat souverain parle il ne donne pas le titre de m.^r a un sergent, ni a un Procureur, ni a son secretaire, et Je vous avoue que lors qu'on verra un pareil acte en France, on le trouvera fort extraord.^{re} quoi qu'il en soit vous en userez comme vous le Jugerez a propos, mais il est certain qu'il faut mettre[:] Nous Landame ... [etc.] Certifions que m. ou le s.^r françois Hegglin qui a signé la procuration ... [etc.]

D'abord que vous m'aurez renvoyé cet acte ... [S.Ex., der franz. Ambassador Jean-Louis d'Usson, Marquis de Bonnac] le Legalisera et Je l'adresseray ensuite a ... votre frere [ledit Capitaine aux gardes] avec votre lettre que Je garde Jusqu'a ... [la] reception d'un autre Certificat a la place de celui que Je Joins icy.

Je vous rens mille graces ... des voeux que vous avez la bonté de faire en ma faveur les miens ne sont ni moins vifs ni moins sinceres, et s'ils sont exaucez vous Jouirez longtems d'une santé parfaite et vous me continuerez votre amitié que Je desire tres fort de meriter. Je suis ...".

- 1) s. AH 81/68
- 2) Ammann war übrigens damals - es war die Zeit des Harten- und Lindenhandels, der von 1728 bis 1736 Stadt und Amt Zug beherrschte - Gallus Letter, der den Zurlauben und vorab Stadt- und Amtsrat Fidel Zurlauben nicht eben wohlgesinnt war.
- 3) Dieses letzte Wort ist unterstrichen.

Original - AH 106, 211-213 - Blatt 213 leer

130

1734 August 10., Paris

A

SCHREIBEN¹ VON [GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN AN "JACQUES LOUIS GÖLDLIN AU CHEVAL BLANC POUR FAIRE TENIR A MR. L'ABBE [BEAT JAKOB ANTON] DE ZURLAUBEN A ZUG", "PAR BASLE A LUCERNE", "SUISSE"

"J'ay receû hier ... L'argent des rentes viageres [die der Abbé von Frankreich zu fordern hatte]², Je L'ay portés sur Le champ a mr. L'abardhe [=Labhardt?] Banquier [in Paris] Le quel m'a donné La valeur en Lettre de change payable a Zurick que Je vous envoie cy Joint, il prends 68:^L par 100:^L et il m'a assurés que C'estoit au meilleur marchés sur Le pied Que Le change estoit, Je n'ay point trouvés D'autre occassion pour vous faire tenir cet argent et Je me ... [sers] de La voye que vous m'indiqués par vostre lettre du 5: Juillet 1734. Le compte de L'argent est expliqués par Le Borderau cy Joint et vous y

verray que J'ay retenue Les 90:^L de mad:^e [Maria Helena Barbara Zur-
 lauben, als Gattin von Jakob Bernhard **Brandenberg** verh.] **Brandenberg**
 [diese war als Erbin von **Beat Jakob II.** Zurlauben an ebendiesen Ren-
 tenzahlungen mitinteressiert] dont il me reste seulement ... [52 L
 12 s 6 d] pour Les besoins de son fils [Beat Jakob Josef Felix oder
 ev. Josef Fidel Ludwig **Brandenberg**, Kadett? in Zurlaubens Gardekom-
 pagnie]³ mon cousin Le capitaine[-commandant **Beat Gerold Fidel** Zurlau-
 ben, dieser befehligte des Absenders Kompagnie im Regiment d'Affry]
 [- offenbar hatte **Brandenberg** inzwischen in dessen Offizierskorps
 übergewechselt -] Luy fait Beaucoup D'acceuil a ce que L'on me mends
 et il Luy rends service de maniere que Le Jeune homme avoit tort de se
 plaindre

tachés que mad.^e [Anna Maria Louisa Zurlauben, als Gattin von **Beat**
Kaspar Uttinger verh.] utiger consente de vous ceder sa[dite] part des
 rentes viageres que je prendray en deduction de ce que son[dit] mari
 me doit, et vous employeray cette somme pour Les Besoins des Enfants
 [- **Dorothea Sophia Christina** und **Maria Anna Emerentia** Zurlauben -] de
 mon frere [**Heinrich Damian Leonz** Zurlauben, gest. am 3. April 1734] ou
 autrement a vostre choix et volonté, C'est tout ce que Je puis faire
 quand vous m'auray envoyés Les pieces necessaires pour recevoir Les
 rentes de [dit] feû mon frere Je ne perdray point de temps pour finir
 cette affaire mais réglés vous exactement sur tout ce que Je vous ay
 mendés par ma derniere Lettre

J'attands aussi de vos nouvelles touchant Les titres et certificats
 que mad:^e [**Françoise-Honorée-Julie** Zurlauben, als Gattin von **Henri-**
Louis de Choiseul, Marquis de Meuse, verh.] ... marquise de meuse vous
 demande [- dürfte vermutlich in Zusammenhang mit der Aufnahme von de-
 ren Sohn **François-Honoré de Choiseul**, Chevalier puis 1738 Marquis de
 Meuse, in den Malteserorden zu sehen sein -]⁴ Je vous prie tres in-
 stamment que cela ne soit pas retardés. L'on vous scaura ... [beau-
 coup] de grés de toutes Les peines que vous vous donneray pour cela
 et en mon particulier Je vous en seray tres obligés Je suis ... tout a
 vous ...

Je vous recomande ... de m'envoyer La quittance des rentes viagere
 pour L'année 1733."

"Datée le 18[!] Aoust 1734 touchans les rentes viageres 1733. et de 276. L 5: 4.⁵
 pour les 2. Enfans de ... [**Heinrich Damian Leonz** Zurlauben], qu'il praetend de ...
 Utiger [=Uttinger] Capitain".

1) Auf dem Adressenschildchen finden sich noch einige Zahlenvermerke, die
 vermutlich als Taxangaben zu interpretieren sein dürften.

2) s. AH 81/68

3) s. AH 79/111

Original, mit Siegel. Dorsualnotiz von Abbé Beat Jakob Anton Zurlauben.
AH 106, 216-217

131

1735 Dezember 31., Neapel

A

SCHREIBEN VON [HPTM. JOHANN JAKOB] KOLIN AN DEN "ABBE ET CHEVALIER" [BEAT JAKOB ANTON] ZURLAUBEN, ZUG

Meier, Schenker, Stöckli/Benefiziat 48

"Je viens de recevoir l'honneur de la Vostre du 4.^e X.^{bre} [=Dezember] par laquelle je vois premierem.^t l'Etat de votre bonne santé, et puis l'Empressement, que Vous avez, pour que je sollicite [beim Hl. Stuhl] à Rome les Bulles d'Indulgences, de la maniere, come Vous me marquez. J'ai l'honneur de vous dire, que mon devoir m'ayant rapellé au Regiment [Bessler in span. Diensten], je cometrai cette affaire à M.^r le Chevalier [de Malte, Franz Ludwig] Pffifer [=Pfyffer] Capitaine aux gardes de S. Sainteté [Papst Clemens XII.], qui a beaucoup de bontés pour moy, je ne doute pas, qu'il me servira à point nommé, come Vous souhaitez, ainsi ... Vous pouvez vous reposer là dessus, je vous informerai à son temps de la reüssite.

Permettez, que je Vous dise le déplaisir, que j'ai d'apprendre, que Vous ne dites plus, que deux Messes par semaine dans la Chapelle de S.^t Conrad [in Zug, deren Kaplan der Adressat war]¹, je ne sai come Vous pouvez (Vous conoissant tres consciencieu, pour ne pas dire scrupuleu) là dedans frustrer l'intention du fondateur [Konrad III. Zurlauben, dieser erbaute die besagte St. Konradskapelle 1623 auf seinem gleichnamigen Hof in Zug]². Vous jugez bien Vous même, que de mon Coté je ne condescendrai jamais à cela, au contraire j'y augmenterois plutôt les Messes, si je pouvois [- was ihm freilich kaum möglich gewesen wäre, lagen doch die Kollaturrechte nach wie vor bei den Zurlauben, d.h. damals konkret bei Beat Franz Plazidus Zurlauben -]³; ainsi ... Vous aurez la bonté ... de me dire le motif de ce changement, que je me figure illicite.

Come nous entrons demain dans une nouvelle année, je me donne l'honneur de Vous la souhaiter tres heureuse, avec un grand nombre d'autres, toutes benies du Ciel. Pour fin je me recomande dans l'honneur de votre bon souvenir. Vous assurant ...